

EXAMEN PUBLIC

Impacts sur la population montréalaise de la décision de Postes Canada d'éliminer la livraison du courrier à domicile en milieu urbain

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise procédera à une assemblée publique désirent connaître les impacts sur la population montréalaise de la décision de Postes Canada d'éliminer la livraison du courrier à domicile en milieu urbain.

Cette consultation sera l'occasion pour les directions de la Diversité sociale, de l'Urbanisme et des Travaux publics d'exposer les informations disponibles et leurs analyses sur le fait de déployer des boîtes postales communautaires dans des lieux densément peuplés et lotis. Les membres de la commission désirent connaître les impacts de l'arrêt de la livraison du courrier à domicile sur les citoyens montréalais, notamment sur les personnes âgées, à mobilité réduite ou handicapées et interpellées par :

- les conséquences de cette décision ;
- l'emplacement des boîtes communautaires (aménagement, accessibilité, stationnement, achalandage, sécurité) ;
- l'entretien des boîtes communautaires (propreté, déneigement, éclairage).

La première séance publique se déroulera ainsi :

HEURE 19 h
DATE Le mardi 9 décembre 2014 – présentation du dossier et interventions des citoyens
LIEU 1550, rue Metcalfe, 14^e étage / Métro Peel www.stm.info

ACCESSIBILITÉ (1444, RUE METCALFE)

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du 1444, rue Metcalfe, coin De Maisonneuve, pour la séance du 9 décembre 2014. Un représentant du Service du greffe sera sur place à compter de 18 h 15 pour vous guider jusqu'au 14^e étage de l'édifice.

Les séances subséquentes se tiendront en 2015 :

HEURE 19 h
DATES Les lundi, mardi et mercredi 19, 20 et 21 janvier 2015 - dépôt des mémoires et audition des commentaires
12 JANVIER 2015 : date limite pour s'inscrire si vous souhaitez présenter un mémoire
Le mardi 17 février 2015 – adoption des recommandations
LIEU Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars www.stm.info

ACCESSIBILITÉ (HÔTEL DE VILLE)

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté ouest (Place Vauquelin). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur.

Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe. Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister aux séances publiques. Seules les personnes désirent prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

La documentation relative à cet examen public est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe de même qu'à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL